

Fresnes le 13 Juin 2018

Madame le Maire

Hôtel de ville

94260 FRESNES

Débordements des réseaux d'assainissement du 11 juin 2018

Madame le Maire,

Nous n'avons pas besoin de rappeler les événements dommageables de ce lundi. Vous étiez sur place pour en constater les effets.

Je veux simplement vous transmettre la copie de notre lettre RAR au Président du Conseil départemental en date du 7 juin, dans laquelle, de façon malheureusement prémonitoire, nous lui demandions instamment de réunir au plus vite les principaux « acteurs » concernés par la réalisation du bassin de rétention et de dépollution du parc du Moulin de Berny.

Comme nous en sommes convenus à l'occasion de notre dernière rencontre, il est plus que temps de mettre un terme aux atermoiements des élus et autres responsables publics ou privés qui se réclament des réticences des uns et des autres pour ne rien décider ni, a fortiori, entreprendre. Les débordements des réseaux publics départementaux et interdépartementaux qui ont, à nouveau, sinistré les habitants des quartiers du bas de notre commune, montrent, s'il en était encore besoin, l'urgence de la réalisation du bassin dont les modalités techniques sont arrêtées depuis l'achèvement des études exhaustives et définitives du SIAAP il y a de nombreux mois.

Nous comptons donc sur votre détermination pour faire enfin aboutir cette indispensable opération, nonobstant les réticences possibles de certains membres de votre conseil municipal qui sembleraient avoir oublié l'impérieux devoir du maire d'assurer la salubrité et la sécurité de ses administrés.

Vous savez pouvoir compter sur les responsables de notre association pour œuvrer de concert avec vous si besoin est, et éviter toute erreur ou approximation sur les causes et les effets de sinistres dont l'expérience ne nous est que trop familière.

Nous expédions aussi ce jour une copie de notre lettre citée au deuxième alinéa de la présente au Président du T2 et au Président du SIAAP.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de notre respectueuse considération et de nos sentiments confiants.

M.Véret

Président de SECDEF et de la Commission « Maîtrise des ruissellements » de la CLE SAGE Bièvre

Pj : lettre au Président du Conseil départemental du 7/6/2018